



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Les caractéristiques des variétés du français d'Afrique de l'Est francophone : cas du Burundi

Rémy Ndikumagenge

École Normale Supérieure, Burundi

ndikuma2015@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-1186-8983>

Reçu le 25-10-2020 / Évalué le 08-02-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Le français parlé ou écrit au Burundi contient des éléments associés aux contextes et aux habitudes discursives spécifiques aux Burundais. Par conséquent, comme dans d'autres pays francophones d'Afrique de l'Est, cela débouche sur la création des variétés du français standard. La présente étude cerne les contours de ce phénomène. Sur la base d'une documentation actualisée et d'un corpus de cette variété du français parlé au Burundi, l'article éclaire la notion de « variétés » d'abord, en décrit le contexte de création ensuite et la caractérise sur le plan lexical enfin. Cette caractérisation retient l'emprunt, l'hybridation, le calque et le dédoublement comme principales formes sous lesquelles se manifeste le phénomène au Burundi.

Mots-clés : français, kirundi, contact, variétés, lexique

Features of the varieties of French used in East Africa: Case of Burundi

Abstract

In Burundi, both the oral and written registers of French present features that are related to the contexts and discursive practices that are specific to Burundians. This situation has resulted into the creation of varieties of formal French as observed in other French speaking countries of East Africa. This study examines the phenomenon of lexical variability of French as used in Burundi. Based on appropriate documentation of a French corpus developed in Burundi, this paper highlights first of all the concept of “varieties”, and then it describes the situation of creating a Burundian French variety and finally explores the characteristics of this variety at lexical level. These characteristics deal with the concepts of borrowing, -hybridation, calque and reduplication which are the major forms under which the Burundian variety of French occurs.

Keywords: French, Kirundi, contact, varieties, vocabulary

Introduction

Le contact du français avec les langues africaines a entraîné des déformations ou des transformations du français standard. Il s'est développé des variétés du

français qui ont suscité et suscitent encore l'intérêt de chercheurs en linguistique. Citons, entre autres, Frey (2008), Italia (2011), Bordal et Lyche (2012), Nimbona et Simon (2016). Pour son numéro 10, La revue *Synergies Afrique des Grands Lacs*, à son tour, invite des chercheurs à débattre de l'existence ou de l'absence d'une variété représentative de la région d'Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique des Grands lacs. Le présent article se propose, dans ce cadre, de décrire la variété du français du Burundi en cherchant à montrer sous quelles formes lexicales cette variété se présente.

L'étude part du constat selon lequel dès l'introduction du français en Afrique francophone et surtout en Afrique de l'Est, les indigènes ont adopté des attitudes différentes : réactions d'assimilation, de distanciation, (Frey, 2008 : 30) ou encore d'appropriation. Ces réactions ont abouti à la création d'autres variétés du français. La situation est similaire au Burundi, où la variante¹ du français est entrée en contact avec le kirundi, langue locale des Burundais, l'anglais et le kiswahili, deux langues apprises et minoritaires au pays. Ce contexte fait que les Burundais actualisent un multilinguisme dont les composantes sont fortement influencées par la langue largement dominante, le kirundi. D'où l'intérêt porté au contact du français avec le kirundi, une réflexion menée à la lumière des trois questions de recherche suivantes. Comment la notion de « variété » est-elle comprise ? Quelles sont les attitudes adoptées par les francophones d'Afrique face au français ? De quelle manière peut-on mettre en exergue la singularité du français du Burundi ?

Pour répondre à ce questionnement, nous avons (1) passé en revue la littérature en lien avec le sujet pour faire un état des lieux et repérer des modèles d'analyse, (2) rassemblé des énoncés du français burundais et (3) analysé les énoncés du corpus à l'aune du français métropolitain. Cette méthodologie a abouti aux résultats structurés en trois points : compréhension de « variétés », postures des francophones d'Afrique face au français institutionnalisé et caractéristiques de la variété du français du Burundi.

1. Conceptions et manifestations des « variétés » en Afrique francophone

Ce point se propose d'éclaircir la notion de « variétés » avant de parler de diverses formes de leurs manifestations.

1.1. Eclairage sur la notion de « variétés »

Aborder la notion de « variété » du français revient à questionner des travaux de chercheurs sur la variabilité du français, dès ses contacts avec les autres langues.

Partons de la pensée que « parler de "variété" d'une langue X implique donc que l'on a affaire à un objet bien identifié, qui se distinguerait nettement des autres variétés de cette langue qui, elle-même, serait un objet bien identifié » (De Féral, 2010 : 41). La variété est « un "mythe", qui fait partie d'un dispositif qui inclut deux autres mythes : " l'allocation de variantes " et " les emprunts et interférences" » (Gadet, 2009 : 172). L'existence d'un objet identifié opposable à un autre, lui aussi singulier, de variantes, d'emprunt et d'interférence est un préalable pour que se manifestent les variétés.

Même pour la variété du français, il existe un français standard, celui de Paris, contrôlé institutionnellement qui est en contact avec des parlers des Africains, identifiables également sur la base des référents culturels spécifiques. Ce mélange a généré un français multiforme intégrant certaines dimensions socioculturelles associées audits parlers. Ce parler hybride est un grand polysystème aux appellations diverses : variétés des français (David, 2008 : 50), diversités du français (Delage, 2008), différentes lectures (Queffelec, 2007). Tous ces noms renvoient aux magmas d'éléments linguistiques qui constituent un tout. Comme tout locuteur appartient à une localité géographique donnée, le français qu'il utilise porte des marques de son milieu en termes des habitudes langagières.

Dans certains pays d'Afrique francophone, les variétés du français portent des noms assortis d'une qualification d'ordre social et géographique : le français populaire d'Abidjan (FPA), le français populaire ivoirien (FPI), (De Féral, 2010 : 44), le français populaire camerounais (FPC), etc. Sur ce modèle, il existerait autant de variétés de français que de pays francophones. Ainsi se comprend le français parlé au Burundi (FBI) (Nimbona et Simon, 2016 : 114), une langue créée sous l'effet de plusieurs enjeux. Rappelons-le, les Belges qui ont assuré les formations au début enseignaient le français empreint du belgicisme², ce qui suffit pour parler d'écart entre le français de Paris et celui enseigné aux premiers élèves burundais.

Cet écart s'est aggravé suite aux divers facteurs : 1° Les formateurs burundais ayant pris la relève après l'Indépendance du pays, en 1962, étaient des locuteurs bilingues (français-kirundi). Même de nos jours, rien n'a changé étant entendu que les mêmes causes engendrent les mêmes effets. 2° L'introduction de l'anglais et du kiswahili dès la première année de scolarisation intervenue au début de l'année scolaire 2006-2007 (République du Burundi, 2015 :9) a entraîné entre autres la réduction de la plage horaire réservée au français. D'où l'existence d'une variété du français standard spécifique au Burundi, en plus d'autres connues en Afrique francophone.

1.2. Les formes à travers lesquelles se manifestent les variétés

La mise en évidence des traits linguistiques caractéristiques d'une variété de la langue française est utile. D'une façon générale, David (2008 : 50) confirme, à la suite de Riegel *et al* (1994), qu'il est nécessaire de décrire les variétés de langue en termes de variétés régionales, situationnelles, techniques, sociales, stylistiques, qui coexistent avec un français standard normé et s'incorporent à l'idiolecte de tout locuteur. Or, le phénomène de la variabilité s'appréhende au moyen des traits linguistiques permettant le discernement du caractère protéiforme du français comme le constate Gadet (2008 : 103) :

L'idée de variété [...] exige la spécificité de traits linguistiques variables et leur organisation en un objet identifiable comme variété. Le processus d'allocation des variantes à une variété, qu'il s'agisse d'un lieu, d'un type de locuteurs, d'un type de situations ou d'un genre discursif fait-il alors autre chose qu'appeler des traits linguistiques à la rescousse d'une notion établie pour des raisons externes ?

Ce passage montre que la mise en évidence de la variété d'une langue se fonde sur des traits linguistiques spécifiques et que ceux-ci sont lexicaux, morphosyntaxiques, phonologiques et prosodiques. Les aspects lexicaux occupent une place de choix à en croire Gadet (2008 : 100) et Italia (2011 : 64). Selon le premier, le lexique est la dimension la plus saillante si l'on considère « les spécificités du français que sont le redoublement du lexique par des termes familiers ou argotiques, [...] et des séries aux nuances diaphasiques fines comme voiture, auto, bagnole, caisse, chiotte, tire ». La seconde affirme que les différentes études sur le lexique du français du Gabon révèlent une variation et que le lexique est le premier témoin de son appropriation par les locuteurs gabonais. Visiblement, des éléments lexicaux associés aux référents, aux parlers locaux des Africains jouent un rôle de premier plan dans le développement du français.

À l'idée de savoir sous quelles formes lexicales se manifestent les variétés du français, nous nous inspirons de Frey (2008) à propos surtout de Madagascar, de De Féral (2010) concernant le Cameroun, d'Italia (2011) pour le Gabon. Ces auteurs développent des réflexions sur le mode d'appropriation du français par ses locuteurs locaux en y intégrant des mots et expressions associés à leur quotidienneté. Ce processus aboutit à la création des variétés du français métropolitain qui sont incluses dans des dictionnaires. « Le français en usage à Madagascar est différent du français de France, mais pas incorrect, et envisage la possibilité d'inclure dans les dictionnaires français certains termes spécifiques à Madagascar : l'orientation est donc revendicative » (Frey, 2008 : 19-21).

Sur la base des termes d'origine malgache intégrés dans la variété du français parlé, l'auteur propose trois catégories : « des termes de l'alimentation », « des dérivés de malgache » et « des emprunts ». L'autre catégorisation de formes lexicales intervenant dans le processus de variations langagières retient « les emprunts », « l'hybridation », « le calque », « la troncation », « le redoublement », « le changement des catégories » (Queffélec, 2007 : 59-63). L'analyse de ces classifications montre que la première est basée sur le domaine socioculturel d'emploi des mots retenus, tandis que la seconde est fondée surtout sur les considérations morphologiques. Cette dernière paraît plutôt plus objective que l'autre. En effet, celle-ci est scientifiquement peu valable car les usages socioculturels d'un objet peuvent varier d'une communauté à une autre, encore qu'il est possible d'en faire le groupement fondé sur les aspects morphologiques. Cela dit, nous retenons le second modèle comme référence à exploiter dans le point trois.

2. Postures des Africains francophones face au français : du refus à l'appropriation

Ce point traite de postures qu'ont prises les Africains en général, les Burundais en particulier face au français langue exogène.

2.1. Attitudes des Africains face à la langue française

Au moment où les Français et les Francophones d'Europe ont introduit le français dans des pays africains, ils ont vite senti le besoin d'avoir des locuteurs francophones indigènes pour diverses raisons. Les Européens³ ont encouragé certains natifs d'Afrique à apprendre le français, formellement ou informellement. « Pour ceux qui ne passent pas par le biais de la scolarisation, l'acquisition du français s'opère *sur le tas*, en milieu naturel, par reproduction mécanique du français pratiqué par des locuteurs considérés comme lettrés », observe Italia au Gabon (2011 : 32). Le français s'est ainsi répandu dans les milieux linguistiques africains et s'est distancié un peu du stéréotype de la langue du colonisateur européen à en croire Queffélec (2007 : 55-56) :

Perçu pendant longtemps comme langue étrangère imposée comme langue officielle par le colonisateur [...], le français s'est progressivement, surtout grâce à l'école, intégré dans le répertoire linguistique d'un nombre croissant d'Africains. Son corpus, fort limité dans les premières années de l'indépendance, s'est étendu à un pourcentage plus important de locuteurs nationaux.

Or, chaque « apprenant » du français normé était locuteur d'un parler africain qui a sûrement façonné son univers langagier. Ce contact débouchait sur un

parler plus ou moins proche du français standard. Des indigènes formés à l'école normative, suivaient ce propos tenu en France et dans la francophonie dite « du nord », que les écarts régionaux n'étaient que des formations aberrantes, des incorrections, des locutions vicieuses, faits de l'ignorance. On ne voulait voir dans les usages particuliers que fautes et maladroites d'apprenants (Frey, 2008 : 18). Parler correctement le français était un moyen de montrer qu'on est intellectuel et de prouver sa compétence communicative en français car, selon Queffélec (2008 : 91), « les intellectuels [...] qui maîtrisent les divers niveaux et normes possibles, font preuve de virtuosité dans le choix du code, jouant entre les diverses variétés en fonction du contexte formel ou informel des interlocuteurs, de l'image qu'ils veulent construire d'eux-mêmes, etc. ».

Cet effort d'imiter les formateurs métropolitains a valu aux premières élites africaines des représentations diversifiées aux yeux de leurs concitoyens. Dans les premiers moments, ces représentations révèlent, essentiellement, des sentiments de refus et de répulsion. Par exemple, ceux qui tentaient de bien parler le français exogène à l'époque coloniale étaient dénommés péjorativement les « Nègres-Blancs » par les africanistes. Selon ces derniers, le français normé ne peut plus servir de langue de communication dans les rapports interpersonnels entre Africains. À l'opposé de ces élites se trouvaient leurs concitoyens qui parlaient un français hybride. Cette catégorie est constituée des scolarisés moyens qui ont conscience de leur manque de compétence et essaient d'y remédier en rejetant la norme de référence au profit de normes « africaines » de parler français, par le biais d'alternances codiques français-langues africaines, d'argots de jeunes ou de parlars métissés (Queffélec, 2008 :92). Or, en pratique, la langue proche des habitudes communicatives associées à la langue maternelle des locuteurs devient accessible et acceptable parce qu'elle intègre des référents locaux et des attitudes langagières lui permettant de gagner, de s'imposer. Voici comment ce processus est décrit par Manessy (1993) cité par Italia (2011 : 63-64) :

À côté du français officiel conforme à l'idéal scolaire et réservé au style soutenu, [se développe] un parler commun qui (...) n'éveille dans son emploi courant aucune catégorisation hiérarchique. Il est en revanche volontiers perçu comme un attribut de la nationalité (...) [La] manière de parler [des locuteurs], par les traits mêmes qui l'opposent en standard, devient une des expressions de leur spécificité : elle comporte donc des apports des variétés dépréciées, retenues comme témoins de l'authenticité socioculturelle.

Progressivement, le français des Français, peu familier aux Africains, a perdu son terrain en faveur de ses variétés. En conséquence, les normes grammaticales et prosodiques du français standard ne sont plus considérées comme critères d'évaluation de la maîtrise du français. Au contraire, les critères se fondaient sur le

degré d'appropriation de la langue métropolitaine par des francophones d'Afrique. Bref, la posture de refus cède la place à celle appropriative à l'égard du français. Ces positions prises amènent à parler des variétés du français plutôt que du français standard ou d'un passage « du français monocentré à la francophonie pluricentrique » (Queffélec, 2007). La francophonie pluricentrique englobant les pays francophones d'Afrique de l'Est, dont le Burundi. Le Français aurait-il connu un accueil aussi mitigé chez les Burundais ?

2.2. Attitudes des Burundais face au français standard

Le français au Burundi a été introduit sous le mandat belge entre 1919 et 1939. Le début effectif de son enseignement date de 1948 (Ndikumagenge, 2015 : 21-22). Cette langue de communication entre les colonisateurs et les Burundais instruits a vite occupé une place prépondérante. Elle est devenue langue d'administration, d'enseignement, langue officielle (voir les Constitutions du Burundi de 1962 ; de 1974 ; de 2018), de communication scientifique. Ce médium omniprésent dans le flux des communications institutionnalisées est à la fois langue d'ouverture aux autres pays République du Burundi (2015), et langue fortement valorisée pour être perçue « comme indice de maturité intellectuelle et d'estime sociale dans le pays » (Ndikumagenge, 2015 : 23).

Cependant, cet attrait du français et sa réputation ont été plus tard nuancés. Le kirundi a concurrencé le français en tant que langue d'enseignement, et des objets culturels burundais ont été intégrés dans les manuels de l'école suite à la réforme de 2013⁴. La volonté de s'approprier ce médium s'est poursuivie à travers l'incorporation des référents burundais, en termes d'objets et de prosodie, dans le français jusque-là utilisé, afin d'adapter cette langue aux conditions socioculturelles du nouvel espace. Très récemment, le Gouvernement burundais s'est doté d'une politique linguistique visant « la revalorisation de la langue nationale pour en faire un tremplin culturel du développement du pays, en instaurant un multilinguisme fonctionnel, convivial et complémentaire (Mazunya, 2016 : 93), où prédomine le tandem français/kirundi. Il s'agit là d'autant des ingrédients qui ont assaisonné la variété du français burundaise. Ses caractéristiques sont évoquées ici-bas.

3. Quelques caractéristiques de la variété du français du Burundi

Le français du Burundi agrandit le paysage francophone et contribue au dynamisme du français tout en constituant une variété distincte et originale. En mettant en exergue de cette singularité, nous nous limitons à l'aspect lexical. Pour analyser la variété du français parlé au Burundi, nous nous inspirons du modèle annoncé plus haut : celui de Queffélec (2007 : 59-63). À partir du modèle qu'il a proposé (voir

supra), nous illustrons « l'emprunt », « l'hybridation », « le calque » et « le redoublement », parce que l'illustration de toutes les formes serait difficile, compte tenu de la nature de langues concernées et du corpus disponible. L'illustration de ces formes au moyen des éléments du corpus peut se faire de la manière suivante.

3.1. Emprunt

En linguistique, l'emprunt est un « fait pour une langue, d'incorporer une unité linguistique, en particulier un mot, d'une autre langue » (CNRTL, 2012). Dans la situation de communication, on parle d'un emprunt lorsqu'un locuteur/auteur emploie un terme issu d'une langue étrangère et qu'il l'utilise comme tel, à défaut de son équivalent en sa langue de communication. Le phénomène s'observe en situation de contact entre deux langues dont la première est étrangère et la seconde parlée localement avec une certaine prépondérance. L'idée est aussi soutenue, pour le cas du français, à travers le passage qui suit (Queffélec, 2007 : 59) : « Dans les contrées où le français est en contact avec une langue dominante sur le marché linguistique local [...] les emprunts à cette langue sont massifs et constituent au moins 50 % des néologismes intégrés dans la norme locale ».

Au Burundi, le français est en contact avec le kirundi parlé par les Burundais. Si ces derniers s'expriment en français, ils ont, des fois, recours au kirundi quand ils manquent de mot français pour rendre convenablement le sens du mot d'origine. Les emprunts à la langue locale (le kirundi) et les passages illustratifs sont tirés des contes burundais que nous avons traduits en français et qui constituent le corpus exploité dans le cadre de notre thèse de doctorat (Ndikumagenge, 2015 : 231).

1° *Imarankoni* : un oiseau qui va d'arbre en arbre, se pose d'une branche à une autre (sans qu'il ait une demeure fixe où passer la nuit. Ex. : « Seul l'oiseau dit *imarankoni* qui gazouille pendant toute la nuit voyait quand l'éleveur agressé faisait tout cela ».

2° *Igisomasoma* : feuille de la courge, plus précisément, pédoncule de la feuille de courge. Ex. : « On lui donna une hache dont le manche était *igisomasoma* ».

3° *Urukenkanya* : flèche faite d'une tige d'*hyparrhenia*. Cette flèche est utilisée dans un jeu où chaque participant (homme jeune ou adulte) cherche à viser la cible en son endroit indiqué. Pour gagner, il ne faut rater la cible. Ex. : « Le pigeon lui donna *urukenkanya* pour tirer comme les autres ».

4° *Intore* : Homme(s) courtisan(s) qui vivai(en)t à la cour royale et dont le rôle était de danser, de faire des acrobaties pour égayer sa Majesté le roi et agrémenter ainsi la vie au palais.

5° *Abagendanyi* : Hommes-courtisans qui accompagnaient le roi dans ses différentes tournées, en fonctions des activités quotidiennes.

Ex. : « Chaque fois que les *Intore* du roi sont rassemblés, ...

Chaque fois que les *Abagendanyi* sont réunis... »

Ces emprunts du français à la langue locale présentent l'avantage d'exprimer la réalité culturelle des Burundais. De cette façon, le traducteur évite de reprendre les longues définitions des objets ou réalités concernés. De plus, le recours au lexique du kirundi permet aux locuteurs de ne pas travestir le sens véhiculé par le référent local en langue étrangère. Voilà pourquoi tous les noms propres de personnes, de collines, d'animaux rentrent dans la catégorie des emprunts. C'est alors dans cet esprit que nous avons traduit les contes burundais pour en faire des supports exploitables en classe de français au Burundi. Nous nous servions de ces emprunts pour nommer un référent précis, pour traduire un terme de la langue locale et, finalement, pour véhiculer une vision burundaise du monde à travers le français.

3.2. Hybridation

En considérant la nature des données à notre disposition, nous signalons que l'hybridation se manifeste sur une base du kirundi où s'ajoute un suffixe de la langue française. Les exemples retenus ont été tirés tantôt de Ndikumagenge (2015 : 25-27) tantôt des journaux *Iwacu* (2011) et *Bujumbura News* (2014). Dans ces énoncés, la base du kirundi est complétée par des suffixes français -ser, -ation, -iste. Les mots qui suivent résultent de ce procédé.

1° *Kirundiser* : penser, organiser ou structurer quelque chose selon la mentalité ou les habitudes des Burundais. Ex. : « C'était impossible de kirundiser l'enseignement ».

2° *Nyakuriser* : dédoubler un parti politique surtout dont la force et l'allure sur le terrain inquiètent les responsables du parti majoritaire. Ce dédoublement vise à affaiblir le parti en croissance inquiétante.

Ex. : C'est dans ce contexte que certains politiciens font tout pour nyakuriser des partis politiques d'une ampleur redoutable à la veille des campagnes électorales

3° *Kirundisation* : le fait de penser, d'organiser ou de structurer quelque chose selon la mentalité des Burundais. Ex. : « Ruralisation et kirundisation de l'éducation primaire ».

4° *Nyakurisation* : action de dédoubler un parti politique dont la force et l'allure sur le terrain inquiètent les partis adverses. Ex. : Cette situation aboutit ainsi à l'atomisation extrême des partis politiques et à leur « *Nyakurisation* » (Iwacu 2011) ;

5° Ndayayiste(s) : un(des) adepte(s) de Ndayaye

Ex. : Feu Melchior NDADAYE a été assassiné mais [...] comme bien de frodebistes⁵ aiment le dire [on a tué Ndayaye, mais les ndadayistes sont nombreux comme du sable de mer » (Ntacobera, 2014).

Au Burundi, ces termes linguistiquement hybrides se créent particulièrement au sein des entités sociales précises. Leur création, qui s'observe souvent dans les domaines scolaire, politique, universitaire, médicale, permet aux Burundais d'exprimer aisément et directement des réalités différentes.

3.3. Le calque

Le calque est, dans son sens linguistique, un « procédé de création d'un mot ou d'une construction syntaxique par emprunt de sens ou de structure morphologique à une autre langue » (CNRTL, 2012). Lors de l'interaction communicative, le locuteur natif a recours à une langue étrangère tout en suivant un schéma sémantique propre à sa langue maternelle. C'est le cas ici car les énoncés en français sont transposés suivant la structure ou le mode de pensée façonnés à la burundaise. Les exemples d'énoncés français exprimés en suivant le schéma propre au kirundi ont recours aux référents locaux et reflètent l'univers imaginaire des Burundais.

1° *Au premier chant du coq* (signifiant tôt le matin) correspond à « l'aurore » ou à « l'aube » en français importé. Le choix du syntagme nominal « chant du coq » se fonde sur l'idée qu'au Burundi traditionnel, la notion de temps était exprimée au moyen des référents connus : le coq est l'animal domestique dont le chant matinal réveille les gens. Les Burundais soucieux de se présenter tôt au lieu de travail avaient l'habitude de se réveiller au premier chant du coq. [Surtout ceux qui ont à parcourir une longue distance].

2° *Cruche de vin de banane* ou de *bière de sorgho* qui signifie une certaine quantité de boisson (alcoolisée) qui se traduirait par « pot de vin » en français importé. Les Burundais ont recours au terme « cruche » lorsqu'ils insinuent la bière à boire pour plusieurs raisons : C'est dans ce récipient en argile où se conservait le vin de banane ou la bière de sorgho ; en plus, ceux qui consommaient cette bière s'asseyaient autour de cette cruche remplie de boisson, en groupes de cinq à dix,

ils y trempaient leurs chalumeaux pour se servir. Cela était un signe d'amitié entre ceux qui partageaient ce vin ou cette bière.

3° *L'honneur ne se mange pas* : se dit à l'endroit de quelqu'un qui s'efforce d'avoir de bonnes réputations sans qu'il en tire des avantages (une moquerie déguisée). Lorsqu'un locuteur Burundais produit cet énoncé, c'est qu'il reproduit la structure en kirundi « *Kuba intore mu bantu ntibiribwa* ». [sémantiquement, il vaut mieux renier sa personnalité ou se passer des principes moraux) s'il le faut pour décrocher des avantages surtout financiers].

4° *Bonjour beaucoup* : une salutation insinuant un respect ou une nostalgie. Elle est adressée soit à une personnalité à qui on doit du respect soit à une personne aimée, surtout en situation de retrouvailles après un certain temps de séparation. En saluant ainsi, un Burundais se réfère à la salutation en kirundi : *mwaramutse gose/ yambu cane !!*

Même si les énoncés sont libellés en français, ils ne sont ni accessibles ni acceptables par des lecteurs ou auditeurs étrangers. Ceux-ci ignorent, en effet, les connotations ou les représentations associées aux référents utilisés par l'auteur ou le locuteur burundais.

3.4. Dédoublement

Le dédoublement est un cas particulier du calque car il consiste en une reproduction, dans la langue étrangère, des habitudes langagières caractéristiques de la langue maternelle. C'est aussi le reflet de l'organisation du discours chez les locuteurs indigènes. Au Burundi, il est courant d'insinuer l'insistance sur un fait en en répétant l'énoncé.

1° Se Murera, Se Murera, que tu ne sacrifies pas Murerantunda.

2° M'aimes-tu vraiment ?/ - Oui ! Oui !!

3° -Est-ce toi qui as volé mon argent ?/ -Non ! Non !!

4° -Bonjour mademoiselle ... !/ -Bonjour ! Bonjour !!

Dans ces énoncés, il se remarque un dédoublement du même lexème, alors qu'un seul allait suffire. Le dédoublement est fait soit pour insister soit pour imiter les habitudes des Burundais. La voix de la défunte mère de Murentunda dédouble *Se Murera* sous forme d'insistance en vue d'amener le père au cœur inhumain à la raison (1). Dans les répliques « oui ! oui ! », l'interlocuteur se réfère à *Ego ! Ego !* en kirundi (2) ou à *Oya ! Oya !!* en kirundi(3) ou encore à *Mwaramutse ! Mwaramute !!* ou *Yambu ! Yambu !*, en kirundi (4).

Selon les habitudes langagières de certains Burundais, de tels énoncés produisent des effets escomptés. Pour certains énoncés (2) et (4), il s'ajoute l'intention (de l'interlocuteur/trice) de vouloir manifester un sentiment d'amour (2) ou de respect ou de nostalgie (4).

Les quatre formes lexicales allant de l'emprunt au dédoublement, en passant par l'hybridation et le calque illustrent des particularités lexicales du français du Burundi. Quand bien même elles représenteraient un faible pourcentage du lexique de ce genre en usage au Burundi, elles sont symboliquement importantes, en termes d'emprunts, ou de créations de niveau acrolectal destinées à nommer un référent précis, à traduire un terme de la langue locale, à véhiculer une vision burundaise du monde à travers la langue étrangère.

Conclusion

L'objectif de cette réflexion était de décrire la variété du français du Burundi en montrant sous quelles formes cette variété se présente. Trois questions de départ ont guidé la réflexion et le choix de la méthodologie. Celle-ci a consisté (1) à faire une revue de la littérature sur le sujet pour connaître un état des lieux et repérer des modèles d'analyse, (2) à constituer un corpus des énoncés du français burundais, et (3) à analyser les énoncés du corpus à l'aune du français semi-standard. L'exploitation des données rassemblées a permis d'aboutir aux principaux résultats : le français parlé au Burundi est une variété du français normé ; cette variété se manifeste, au niveau lexical, sous quatre formes principales qui sont l'emprunt, l'hybridation, le calque et le dédoublement. Telles sont les possibilités formelles utilisables pour enrichir le lexique français au Burundi et qui témoignent de l'appropriation du français par les locuteurs Burundais.

Bibliographie

- CNRTL. 2012. *Ortolang Dictionnaire* [en ligne] <https://www.cnrtl.fr/definition/emprunt> [consulté le 6 janvier 2021].
- David, J. 2008. « Variétés de la langue et diversité des approches grammaticales francophones ». *Le Français aujourd'hui*, n° 162, p.41-58. *Descriptions de la langue et enseignement*. Paris : Armand Colin.
- De Féral, C. 2010. « Les « variétés » du français en Afrique. Stigmatisation, dénomination, réification : à qui la faute ». *Cahiers de sociolinguistique*, n° 15, p. 41-53.
- Delage, G. 2008. *La langue française dans sa diversité*. Québec : Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. « «La Nyakurisation» des partis politiques ». In : *Iwacu. Les voix du Burundi* [journal en ligne] du 2/9/2011. <https://iwacu.global.ssl.fastly.net/la-nyakurisation-des-partis-politiques/> [consulté le 13 janvier 2021].

Frey, C. 2008. Regards de locuteurs francophones sur la diversité lexicale en Afrique : représentations, identités, intercompréhension. In : *La langue française dans sa diversité*, Québec : Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, p. 17-38.

Gadet, F. 2008. « Français populaire ou français « marginal » ? In : *La langue française dans sa diversité*. Québec : Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, p. 99-113.

Italia, M. 2011. *Variation et variétés morphosyntaxiques du français parlé au Gabon*, Thèse de doctorat. Marseille : Université de Provence-Aix-Marseille I.

Mazunya, M. 2016. « Promouvoir la langue nationale et instaurer un multilinguisme fonctionnel au sein de l'EAC ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 5, p. 87-98. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs5/mazunya.pdf [consulté le 13 janvier 2021].

Ndikumagenge, R. 2015. *Pour un renouvellement de l'apprentissage du FLE au Burundi : l'apport interculturel de la didactisation des contes burundais* Vol.1 et 2, Thèse de doctorat. Bruxelles : ULB.

Nimbona, G., Simon, A. C. 2016. « Le phrasé et l'accentuation du français parlé au Burundi : un cas de transfert prosodique positif ». *Langages*, n° 202, p.113-136. [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-langages-2016-2-page-113.htm> [consulté le 26 octobre 2020].

Ntacobera, S. 2014. « Sur les traces de feu monseigneur Joachin Ruhuna, héros de la paix des burundais ! ». In : *Agence Bujumbura News* (du 5 /11/2014). <https://bujnews.wordpress.com/derniers-articles/page/236/> [consulté le 13 janvier 2021].

Queffélec, A. 2007. Variétés et variation : du français monocentré à la francophonie pluricentrique ? In : *Le français : une langue de chacun, un mot pour tous*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p.53-66.

Queffélec, A. 2008. « Percevoir et gérer la variation en francophonie africaine ». In : *La langue française dans sa diversité*. Québec : Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, p.91-92.

République du Burundi. 2015. *Politique linguistique du Burundi*. Bujumbura : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Notes

1. Nous signalons ici que le français a été introduit au Burundi par des colons Belges et non pas par des Français.
2. Les études existantes sur le français belge soulignent que celui-ci possède le même type de système phonologique que le français parisien.
3. Nous groupons dans ce terme les hommes politiques et hommes de Dieu.
4. La Réforme visait l'instauration du système des écoles fondamentales.
5. Les militants du parti FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) sont désignés le nom de frodebustes.